

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 11 DÉCEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil municipal le 11 décembre 2023 à 19 h aux bureaux temporaires de l'Hôtel de ville d'Ivry-sur-le-Lac situé au 628, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac. La séance se tient par visioconférence et en présentiel, elle est enregistrée et sera diffusée sur le site web de la municipalité.

Étaient présents : Le maire monsieur, André Ibghy, les conseillères Julia Bourke et Gabriela Opas et les conseillers, Maxime Arcand, Jean-Pierre Charrette et David Lisbona.

Était absente : La conseillère madame Julia-Ann Wilkins

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Ibghy.

Était aussi présente : madame Marie-France Matteau, Directrice-générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire monsieur André Ibghy, ouvre la séance et constate le quorum à 19 heures 01 minutes

2023-12-182

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère, madame Julia Bourke

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

2. ADOPTION DU BUDGET 2024

3. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL 2024, 2025 ET 2026

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DU BUDGET 2024

3. ADOPTION DU PTI 2024-2025-2026

4. PÉRIODE DE QUESTION

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-12-183

2. ADOPTION DU BUDGET 2024

Il est proposé par le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le budget tel que présenté pour l'exercice financier 2024.

2023-12-184

3. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL 2024-2025 ET 2026

Il est proposé par le conseiller, monsieur Maxime Arcand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'adopter le plan triennal d'immobilisation 2024-2025 ET 2026

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 11 DÉCEMBRE 2023

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur André Ibghy, après lecture des questions reçues et y répond. Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Ivry-sur-le-Lac ce 11 décembre 2023

2023-12-185

4. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé par la conseillère, madame Gabriela Opas**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance extraordinaire à 19 heures 08 minutes.

(original signé)

(original signé)

André Ibghy
Maire

Marie-France Matteau
Directrice générale et greffière trésorière